



## Premières élections à la COMUE UBFC les 22 & 23 mars 2016

Besançon, le 3 mars 2016 – Après sa création au 1<sup>er</sup> avril 2015, la COMUE UBFC organise ses premières élections afin d'élire ses représentants au Conseil d'Administration (CA) et au Conseil Académique (CAC). A cette occasion, l'ensemble de la communauté, à savoir tous les personnels et étudiants, seront amenés à voter pour prendre part à l'avenir de la COMUE.



### Un CA et un CAC au cœur d'une communauté de plus de 65 000 personnes

UBFC est composée de 6 membres : l'Université de Bourgogne (uB), l'Université de Franche-Comté (UFC), l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon (ENSM), l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon), l'École Supérieure de commerce de Dijon (Groupe ESC Dijon-Bourgogne). Au sein de la COMUE, c'est une vie d'enseignement supérieur et de la recherche qui s'organise au quotidien autour d'environ 56 000 étudiants et 10 000 personnels.

UBFC est la seule COMUE de France qui privilégie l'intégration de toutes les communautés dans la constitution de ses listes électorales, et dans laquelle tous les collèges sont représentés à parts égales dans le CA (6 sièges chacun).

### Le Conseil d'Administration d'UBFC

Le Conseil d'administration est composé de 44 membres, dont 24 élus. Les membres élus siègeront aux côtés de 6 personnes désignées issues des établissements membres d'UBFC et 14 personnalités extérieures. Il s'agit d'une instance délibérative qui détermine la politique de la COMUE et veille à sa mise en œuvre.

### Le Conseil Académique d'UBFC

Le Conseil académique est composé de 78 membres, dont 60 élus. Les membres élus siègeront aux côtés de 6 représentants des établissements membres d'UBFC et 12 personnalités extérieures.

Cette instance exerce, pour les compétences transférées à UBFC, le rôle consultatif prévu à l'article L712-6-1 du code de l'éducation. La clé de voûte de son action est la structuration et le renforcement des liens entre recherche, formation et valorisation. Il donne son avis sur le projet partagé et sur le volet commun du contrat pluriannuel d'établissement, aux articles L718-2 et L718-5 du même code. Afin de préparer ses avis, le conseil académique peut s'organiser en commissions.

Pour les deux conseils, la durée du mandat est de 4 ans pour les représentants élus des personnels et de 2 ans pour les représentants élus des usagers.

## UBFC, TOUS CONCERNES !

En tant qu'électeur issu des personnels ou des étudiants, ou représentant d'un collège, prendre part à la vie démocratique de la COMUE, au travers du Conseil d'Administration et du Conseil Académique, c'est contribuer à l'évolution de cette communauté d'enseignement supérieur et de la recherche, autour d'un avenir commun.

Les élections sont organisées dans tous les établissements membres d'UBFC le mardi 22 mars 2016 de 9h à 17h et le mercredi 23 mars 2016 de 9h à 15h. Les électeurs sont invités à voter 1 fois pour le Conseil d'Administration (scrutin de liste à 1 tour) et 1 fois pour le Conseil Académique (scrutin de liste à 1 tour).

### Le calendrier des élections UBFC

- 23 février 2016 : ouverture de la campagne électorale
- Jusqu'au 7 mars, 16h : date limite de dépôt des candidatures
- 10 mars : réunion du comité électoral consultatif, chargé de valider la recevabilité des candidatures, le contenu des professions de foi, les bulletins de vote et déterminer l'ordre d'affichage
- 16 mars, 16h : date limite pour toute demande d'inscription sur les listes électorales
- 22 et 23 mars : vote par l'ensemble des électeurs, personnels et étudiants
- 25 mars : proclamation des résultats

Pour en savoir plus, RDV sur <http://www.ubfc.fr/elections/>

### A propos d'UBFC, Université Bourgogne Franche-Comté

Créée le 1 avril 2015, UBFC est une Communauté d'Universités et d'Etablissements d'enseignement supérieur et de recherche (COMUE), actuellement composée de 6 membres : l'Université de Bourgogne (UB), l'Université de Franche-Comté (UFC), l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM), l'École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques de Besançon (ENSMM), l'Institut national supérieur des sciences agronomiques, de l'alimentation et de l'environnement (AgroSup Dijon), l'École Supérieure de commerce de Dijon (Groupe ESC Dijon-Bourgogne). UBFC représente environ 56 000 étudiants, 10 000 personnels, 6 écoles doctorales et 60 laboratoires de recherche, répartis sur l'ensemble de la région Bourgogne Franche-Comté. Autour d'un consortium de 15 partenaires, UBFC est porteur du projet I-SITE BFC. Plus d'informations sur [www.ubfc.fr](http://www.ubfc.fr).

### Contact : service communication UBFC

Raphaëlle Levasseur

[communication@ubfc.fr](mailto:communication@ubfc.fr)

Tél. : 03 63 08 26 45 / 07 86 21 13 91